

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE**

**CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DE  
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**

**Arrêté le 28 mars 2017**

Le Projet de nouveau Plan Climat Air Energie Territorial de la CACP a été arrêté en mars 2017. Il est couplé avec l'Agenda 21 de la collectivité. La CACP a pour objectif de mettre en cohérence les actions du territoire, ses actions et ses politiques publiques afin de mettre en place une politique « air – énergie – climat » à l'échelle du territoire.

Dans le cadre de l'établissement du nouveau Plan Climat, une consultation du public est prévue (cf L123-19 du Code de l'Environnement).

Cette consultation se déroulera du lundi 22 janvier jusqu'au vendredi 23 février 2018 inclus.

Il sera mis à disposition du public le Projet de Plan Climat – Agenda 21 ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale.

Les pièces du dossier seront consultables :

- Par voie électronique à l'adresse suivante : site <https://www.registre-dematerialise.fr/552>
- A l'Hôtel d'Agglomération, Parvis de la Préfecture à Cergy

Un registre dématérialisé ainsi qu'un registre papier seront mis à disposition afin de recueillir les observations du public.